
Election à la Syndicature de Morges : Mme Nuria Gorrite est réélue tacitement

Dans le délai fixé à ce mardi 5 avril 2011 à 12 h , le Bureau électoral de la Commune de Morges a enregistré 1 seule candidature pour l'élection à la Syndicature.

Il s'agit de :

- Madame Nuria Gorrite (PS), Conseillère municipale et Syndique en place, qui est donc réélue tacitement pour la législature 2011-2016.

Pour le Bureau Electoral
La Présidente
Valérie Merino de Tiedra

Morges, le 5 avril 2011

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :
Mme Valérie Merino de Tiedra, tél. +41 (0)79 817 35 88
